



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2022

Sommaire

- ρ 2 Un niveau de tension régional plus élevé que la moyenne nationale
- ρ 2 Auvergne-Rhône-Alpes : la quatrième région la plus en tension
- ρ 2 Les tensions les plus fortes dans le Rhône
- ρ 3 Des tensions d'abord liées à l'intensité d'embauches et à un manque de main d'œuvre disponible
- ρ 4 Des tensions très élevées et en forte hausse dans les domaines de l'industrie
- ρ 7 Des tensions contrastées dans les métiers du bâtiment
- ρ 7 Tertiaire : des tensions stables dans les métiers de l'informatique et inférieures à la moyenne dans l'hôtellerie, restauration

Des difficultés de recrutement toujours en hausse en 2022

En 2022, les tensions sur le marché du travail ⁽¹⁾ atteignent leur plus haut niveau depuis 2011, dans un contexte de poursuite de la reprise économique ⁽²⁾.

Auvergne-Rhône-Alpes reste parmi les cinq régions de France métropolitaine ayant les tensions de recrutement les plus soutenues et, plus particulièrement, le Rhône se positionne cinquième département le plus en tension.

Dans l'ensemble des quatre grands domaines de métiers ; l'agriculture, le bâtiment et travaux publics, l'industrie et le secteur tertiaire, les tensions s'intensifient. **Les niveaux de tension restent les plus élevés en 2022 dans l'industrie et le bâtiment. Dans les autres domaines, les difficultés de recrutement sont plus sensibles particulièrement sur quelques métiers.**

Les tensions restent associées principalement à l'intensité d'embauches et à un **manque de main d'œuvre disponible toujours important** [cf. encadré n°2]. D'autres facteurs peuvent agir : des conditions d'emploi peu attractives ou des conditions de travail plus contraignantes (par exemple dans la mécanique, travail des métaux), l'exigence de compétences et de formations spécifiques pour exercer le métier (dans l'électricité, électronique notamment) ou une très forte inadéquation géographique.

⁽¹⁾ Un indicateur de tension élaboré par la Dares et Pôle emploi permet de mesurer les tensions sur le marché du travail et d'éclairer leurs potentielles causes à l'aide de six indicateurs complémentaires [cf. encadré n°2].

⁽²⁾ Les éléments détaillés dans cette publication concernent l'année 2022, dans un contexte de poursuite de la reprise économique [cf. encadré n°1]. Notons dès à présent que les premiers éléments concernant 2023 montrent un ralentissement de l'emploi, l'activité économique continuant d'augmenter mais à un rythme plus modéré.



9 MÉTIERS SUR 10

en Auvergne-Rhône-Alpes sont en tension, très forte ou forte, avec des causes potentielles différentes selon les métiers.

UN NIVEAU DE TENSION RÉGIONAL PLUS ÉLEVÉ QUE LA MOYENNE NATIONALE

Le niveau de tension sur le marché du travail s'intensifie depuis 2016 et atteint en 2022 le plus haut niveau connu depuis 2011. En Auvergne-Rhône-Alpes, les tensions sont nettement plus élevées qu'au niveau national et augmentent légèrement plus qu'au niveau national entre 2021 et 2022 [cf. graphique 1].

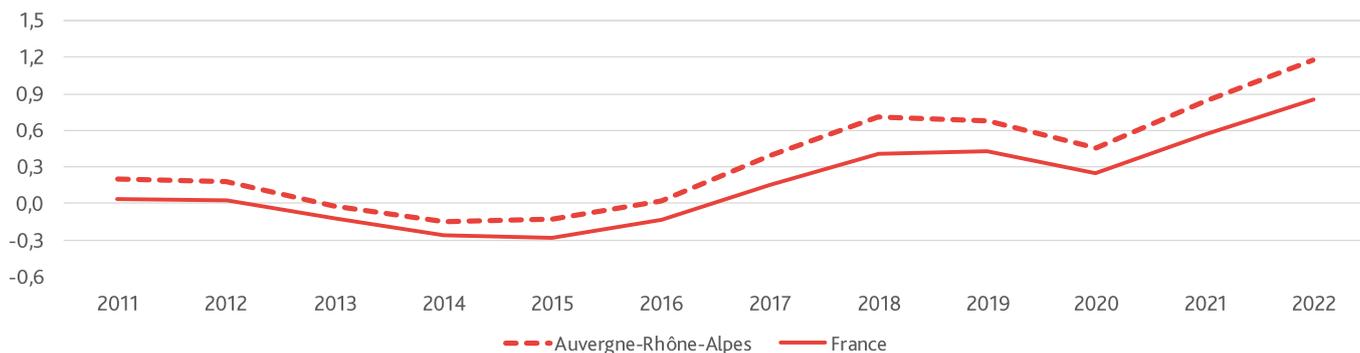
Les principales composantes de l'indicateur de tension montrent la persistance des difficultés de recrutement :

- la part de projets de recrutement anticipés comme difficiles par les employeurs ⁽³⁾ progresse sensiblement : +8 points par rapport à 2021 pour atteindre 63% en 2022 (+8 points par rapport à 2021, 59% au niveau national),
- le rapport entre offres d'emploi et demandes d'emploi augmente : 3,1 offres d'emploi en ligne pour 1 demande d'emploi en 2022 (2,3 au niveau national), contre 2,6 en 2021 (2,0 au niveau national). Le ratio le plus élevé en 2022 apparaît dans deux régions seulement (Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes), partout ailleurs il reste inférieur à 3.

⁽³⁾ Les projets de recrutement en 2022 s'entendent comme la moyenne des intentions d'embauches en 2022 et 2023.

GRAPHIQUE 1

L'ÉVOLUTION DES TENSIONS DE 2011 À 2022 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET EN FRANCE



Lecture : En 2022, l'indicateur de tension sur le marché du travail atteint 1,18 en Auvergne-Rhône-Alpes, contre 0,85 au niveau national. Entre 2021 et 2022, il évolue en Auvergne-Rhône-Alpes de 0,84 à 1,18, soit 0,34 point de plus (contre +0,29 point au niveau national).

Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, 2011-2022

Source : Pôle emploi – Dares, métiers en tension

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : LA QUATRIÈME RÉGION LA PLUS EN TENSION

Auvergne-Rhône-Alpes reste en 2022 parmi les cinq régions ayant les tensions de recrutement les plus élevées.

Les tensions sont les plus fortes en Pays de la Loire (1,47), Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne. Dans ce haut de classement, Bretagne recule en cinquième position (deuxième en 2021), Auvergne-Rhône-Alpes remonte ainsi en quatrième position (cinquième en 2021). Notons d'ailleurs que c'est dans les Pays de la Loire, en Bretagne et en Auvergne-Rhône-Alpes que le taux de chômage est à son plus bas niveau (respectivement 5,7%, 5,8%, 6,1% au quatrième trimestre 2022). En France métropolitaine, les tensions les moins fortes sont observées en Hauts de France (0,48), Île de France, Occitanie, avec un niveau de tension jusqu'à trois fois moins élevé que dans les régions les plus en tension.

LES TENSIONS LES PLUS FORTES DANS LE RHÔNE

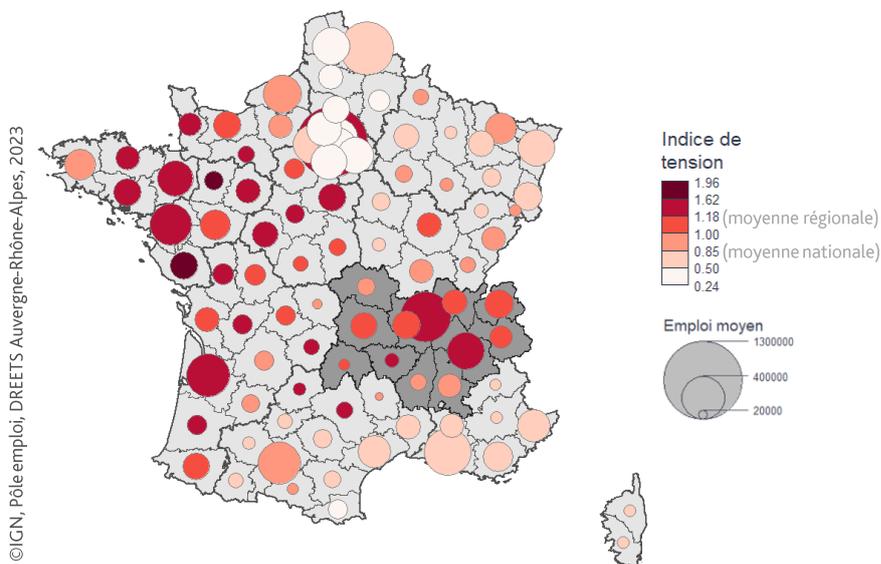
Le niveau de tension est élevé dans l'ensemble des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec un indicateur de tension pour tous supérieur à la moyenne nationale.

En 2022, trois départements ont des tensions plus soutenues, supérieures à la moyenne régionale : le Rhône, la Haute-Loire et l'Isère [cf. carte 1]. Ils se classent ainsi parmi les vingt départements de France métropolitaine les plus en tension. Le Rhône est d'ailleurs le cinquième département le plus en tension (septième en 2021) derrière la Mayenne, la Vendée, la Manche, la Loire-Atlantique.

En un an, les tensions augmentent dans tous les départements : hausse peu marquée dans la Drôme (+0,12 point) et la Loire (+0,25 point), plus soutenue ailleurs (de +0,30 à +0,44 point).

CARTE 1

LES TENSIONS EN 2022 PAR DÉPARTEMENT



Lecture : En 2022, l'indicateur de tension sur le marché du travail en France métropolitaine varie de 0,24 dans les Pyrénées Orientales à 1,96 en Mayenne. En Auvergne-Rhône-Alpes, il varie de 0,88 dans l'Allier à 1,55 dans le Rhône, contre 0,85 au niveau national.

Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, 2011-2022

Source : Pôle emploi – Dares, métiers en tension

LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE CONFORTÉE EN 2022 DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

« Après le retour progressif à une situation correspondant à celle d'avant-crise en 2021, l'activité économique en Auvergne-Rhône-Alpes se stabilise en 2022. Cependant, ce retour à la normale est toujours perturbée par un contexte incertain (guerre en Ukraine, l'inflation, difficultés d'approvisionnement et aléas climatiques). L'emploi salarié continue ainsi d'augmenter mais à un rythme moins soutenu. La croissance est essentiellement portée par le tertiaire marchand. Le chômage recule globalement mais la situation reste plus dégradée pour les femmes. Les immatriculations d'entreprises marquent un coup de frein pour la première fois depuis 2015 en ne progressant que faiblement. Un rattrapage des défaillances d'entreprises est en cours suite à la fin des mesures de soutien post-crise. Le secteur de la construction connaît une année mitigée. [...] L'activité touristique a fortement repris dans la région. [...] »

« Bilan économique 2022 », Insee conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes, n° 37, juin 2023

UNE SITUATION RÉGIONALE DE L'EMPLOI TOUJOURS DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE

Plusieurs indicateurs font état de ce dynamisme régional, parfois plus marqué qu'au plan national.

- **Niveau record atteint pour le nombre d'offres d'emploi** : +23% par rapport à 2021 (+19% au niveau national) pour atteindre 2,1 millions d'offres en ligne ⁽¹⁾ en 2022.
- **Progression du nombre d'embauches en CDI et CDD de plus d'un mois, hors intérim** : +12% par rapport à 2021 (+10% au niveau national) pour atteindre 1,3 million d'embauches en 2022. Et pour les seules embauches en CDI : +18% par rapport à 2021(+16% au niveau national).
- **Diminution du taux de chômage** : il s'établit à 6,1% au quatrième trimestre 2022, soit -0,4 point par rapport au quatrième trimestre 2021 (7,0 % en France métropolitaine, -0,2 point).
- **Recul du nombre de demandeurs d'emploi** : le nombre de ceux inscrits en catégories A ⁽²⁾, 304 000 en moyenne en 2022, diminue de -14% par rapport à 2021 (-13% au niveau national).

(1) Les offres d'emploi en ligne relèvent du champ étendu au-delà des seules offres collectées par Pôleemploi.

(2) Les catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : catégorie A, tenus de rechercher activement un emploi, sans emploi ; catégorie B, tenus de rechercher activement un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois) ; catégorie C, tenus de rechercher activement un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois).

DES TENSIONS D'ABORD LIÉES À L'INTENSITÉ D'EMBAUCHES ET À UN MANQUE DE MAIN D'ŒUVRE DISPONIBLE

Le premier facteur à l'origine des tensions reste en 2022 l'intensité d'embauches [cf. encadré n°2]. Plus l'intensité d'embauches est élevée, plus la rotation de la main d'œuvre est forte, ce qui entraîne un besoin croissant et constant de recrutements et génère mécaniquement des tensions. Le niveau de tension est également associé à un manque de main d'œuvre disponible. Recruter dans un contexte où la main d'œuvre se fait rare est plus difficile qu'auprès d'un large vivier de candidats disponibles. L'intensité d'embauches est en net accroissement en un an : 870 offres d'emploi en ligne pour 1000 salariés en 2022 (670 au niveau national), contre 710 en 2021. Entre 2021 et 2022, ce facteur progresse fortement quand le manque de main d'œuvre disponible augmente plus modérément.

La répartition territoriale des postes proposés peut ne pas correspondre à celle de la main d'œuvre disponible et cette inadéquation géographique peut ainsi empêcher la rencontre entre offre et demande d'emploi. Même si ce facteur reste à un niveau plus marginal que les deux premiers, son augmentation entre 2021 et 2022 est marquée.

D'autres causes potentielles peuvent agir ou pas sur le niveau de tension sur le marché du travail, notamment la non-durabilité de l'emploi. Ce facteur ne fait que diminuer depuis 2011, les conditions d'emploi interviennent globalement moins dans le niveau de tension, les contrats durables et/ou à temps complet étant en nette augmentation.

L'origine des tensions identifiée diffère d'un métier à un autre, avec des effets plus ou moins nuancés.

Entre 2020 et 2021, les tensions ont augmenté dans la totalité des grands domaines de l'économie régionale, à l'exception de celui de la banque et assurances où elles sont restées stables.

DES TENSIONS TRÈS ÉLEVÉES ET EN FORTE HAUSSE DANS LES DOMAINES DE L'INDUSTRIE

Les domaines de l'industrie, déjà les plus tendus en 2021, ont connu les plus fortes augmentations en moyenne en 2022.

En particulier, c'est dans le domaine de la **mécanique et du travail des métaux** que la hausse est la plus importante en 2022, secteur qui connaît les plus fortes tensions [cf. graphique 2]. La hausse sur l'année est trois fois plus importante que celle observée en moyenne sur la période 2015-2021. Sept des douze métiers du domaine sont dans les trente les plus tendus [cf. tableau 1] : techniciens en mécanique et travail des métaux (1^{er} sur les 186 métiers pris en compte dans l'étude), régleurs (3^{ème}), dessinateurs (7^{ème}, +15 places), ouvriers qualifiés (10^{ème}) et non qualifiés (21^{ème}) travaillant par enlèvement de métal, agents de maîtrise en fabrication mécanique (22^{ème}, -11 places) et avec une hausse remarquable des monteurs, ajusteurs (30^{ème}, +38 places). Les autres métiers du domaine sont dans le 1^{er} tiers des métiers les plus tendus.

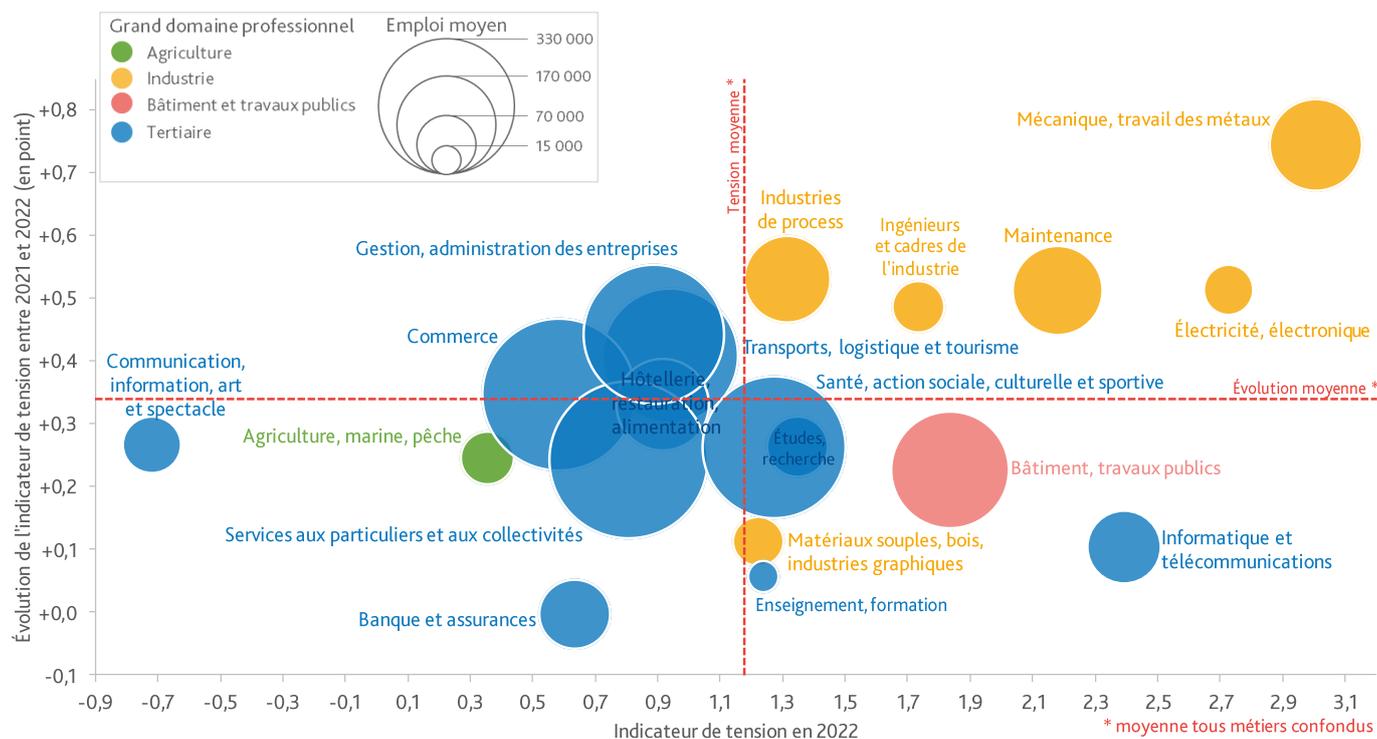
La plupart des autres domaines de l'industrie, à l'exception de celui des matériaux souples, industrie du bois et industries graphiques, ont connu une hausse équivalente des tensions en 2022, légèrement supérieure à la moyenne régionale. Elle renforce leur position dans les domaines les plus tendus : 2^{ème} place pour l'électricité et électronique, 4^{ème} pour la maintenance, 6^{ème} pour les ingénieurs et cadres de l'industrie, 8^{ème} pour les industries de process.

Dans le détail, deux des cinq métiers du domaine **électricité, électronique** sont dans les dix métiers les plus tendus : dessinateurs (2^{ème}) et techniciens (6^{ème}). Les deux autres métiers du domaine sont dans le premier tiers des métiers les plus tendus.

Le domaine de la **maintenance** regroupe un ensemble de métiers très divers, qui sont quasiment tous en forte tension, mais avec des évolutions relatives variées en 2022. Tous ont connu des hausses de tension, mais d'ampleur plus ou moins marquée ce qui affecte leur niveau de tension par rapport aux autres métiers. Cinq des neuf métiers du domaine sont dans les trente métiers les plus tendus. Les difficultés de recrutement ont par exemple fortement augmenté pour les techniciens experts (8^{ème} position, + 33 places) ou pour les ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique (20^{ème}, +16 places), moins pour les mainteniciens en biens électrodomestiques (25^{ème}, -10 places) et les carrossiers automobiles (27^{ème}, -8 places). Les difficultés de recrutement restent importantes pour les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement (13^{ème}).

GRAPHIQUE 2

LES TENSIONS EN 2022 ET LEUR ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2021 PAR DOMAINE PROFESSIONNEL



Lecture : Le niveau de tension est le plus haut en 2022 dans le domaine « mécanique, travail des métaux » (tension à 3,01). Il augmente fortement par rapport à 2021 et dans des proportions bien plus importantes que la hausse moyenne tous métiers confondus (+0,74 point, contre +0,34 tous métiers confondus). Ce domaine, relevant de l'industrie, emploie en moyenne 118 000 salariés en Auvergne-Rhône-Alpes (selon l'enquête annuelle de recensement).

Note : La taille des bulles est proportionnelle à l'emploi dans le domaine professionnel (FAP22) et leur couleur distingue les grands domaines professionnels (FAP4).

Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, 2011-2022

Source : Pôle emploi – Dares, métiers en tension

TABLEAU 1

LE TOP 30 DES MÉTIERS LES PLUS EN TENSION EN 2022

Rang	Écart avec rang 2021	Écart avec rang national	Métier	Domaine professionnel	Emploi moyen	Tension	Évolution tension / 2021 (en point)	Indicateurs d'éclairage des causes potentielles de la tension					
								Intensité d'embauches	Lien formation-emploi	Manque de main-d'œuvre disponible	Non-durabilité de l'emploi	Conditions de travail contraignantes	Inadéquation géographique
1	-	-	Techniciens en mécanique et travail des métaux	Mécanique, travail des métaux (Industrie)	20 774	6,90	+2,20	2	4	5	2	2	5
2	-	-	Dessinateurs en électricité et en électronique	Électricité, électronique (Industrie)	1 515	5,43	+1,38	5	5	5	1	1	5
3	+1	-	Régleurs	Mécanique, travail des métaux (Industrie)	4 780	4,20	+1,15	5	5	5	2	4	5
4	+1	-	Ingénieurs du BTP, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	Bâtiment, travaux publics (BTP)	14 337	3,80	+0,75	5	4	4	1	1	3
5	-2	+1	Ingénieurs et cadres d'étude, R&D et chefs de projets informatiques	Informatique et télécom. (Tertiaire)	34 215	3,35	+0,02	5	5	5	1	1	2
6	+1	-1	Techniciens en électricité et en électronique	Électricité, électronique (Industrie)	15 687	3,30	+0,69	2	5	5	1	2	4
7	+15	-	Dessinateurs en mécanique et travail des métaux	Mécanique, travail des métaux (Industrie)	5 579	2,94	+1,13	5	5	4	1	1	4
8	+33	+2	Techniciens experts	Maintenance (Industrie)	21 090	2,90	+1,43	1	1	5	1	2	4
9	-3	+2	Géomètres	Bâtiment, travaux publics (BTP)	2 412	2,84	+0,07	5	5	5	1	2	5
10	-2	-1	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	Mécanique, travail des métaux (Industrie)	14 089	2,83	+0,47	5	4	4	3	5	2
11	+5	+3	Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics	Bâtiment, travaux publics (BTP)	2 581	2,64	+0,66	5	5	3	1	1	3
12	+11	+7	Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité	Ingénieurs et cadres de l'industrie (Industrie)	13 665	2,53	+0,77	5	1	4	1	1	1
13	-3	+4	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	Maintenance (Industrie)	36 910	2,52	+0,26	5	4	4	1	2	2
14	+58	+22	Responsables logistiques (non cadres)	Transports, logistique et tourisme (Tertiaire)	10 871	2,48	+1,40	5	1	3	2	2	1
15	-6	-2	Couvreurs	Bâtiment, travaux publics (BTP)	1 969	2,35	+0,03	5	4	4	3	4	4
16	+1	+43	Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance en informatique	Informatique et télécom. (Tertiaire)	2 638	2,33	+0,37	2	5	5	1	2	5
17	-3	-5	Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	Bâtiment, travaux publics (BTP)	10 581	2,31	+0,30	5	5	4	1	4	3
18	+56	-10	Techniciens des services comptables et financiers	Gestion, administration des entreprises (Tertiaire)	17 245	2,26	+1,22	5	5	5	1	1	2
19	-7	+111	Cadres de la banque	Banque et assurances (Tertiaire)	12 900	2,22	+0,05	2	4	5	1	1	5
20	+16	+4	Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	Maintenance (Industrie)	10 146	2,19	+0,65	5	5	5	2	4	5
21	+10	+10	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	Mécanique, travail des métaux (Industrie)	8 422	2,15	+0,55	5	1	4	3	5	4
22	-11	+3	Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique	Mécanique, travail des métaux (Industrie)	9 458	2,14	-0,08	1	3	5	1	3	5
23	+36	+18	Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	Industries de process (Industrie)	10 684	2,11	+0,89	5	1	4	5	5	3
24	+15	+22	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux	Commerce (Tertiaire)	26 267	2,09	+0,62	5	1	5	1	1	2
25	-10	+25	Maintenanciers en biens électrodomestiques	Maintenance (Industrie)	369	2,09	+0,08	5	4	1	1	5	5
26	-13	+2	Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	Matériaux souples, bois, ind. graphiques (Industrie)	8 210	2,05	-0,11	1	5	5	3	5	5
27	-8	+3	Carrossiers automobiles	Maintenance (Industrie)	4 302	2,04	+0,20	5	5	4	2	3	5
28	-10	-2	Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics	Bâtiment, travaux publics (BTP)	18 711	2,04	+0,12	4	4	5	1	3	3
29	+19	-7	Charpentiers (métal)	Bâtiment, travaux publics (BTP)	1 576	2,01	+0,67	5	1	4	3	5	5
30	+38	+21	Monteurs, ajusteurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique	Mécanique, travail des métaux (Industrie)	13 645	1,98	+0,87	5	4	4	3	4	4

Lecture : En 2022, l'indicateur de tension sur le marché du travail dans le métier « Ingénieurs et cadres d'étude, R&D et chefs de projets informatiques » atteint un niveau élevé, 3,35 au niveau régional (1,18 tous métiers confondus). Il est quasiment stable en un an (+0,02). Il se classe cinquième métier le plus en tension en Auvergne-Rhône-Alpes (troisième en 2021), sixième au niveau national. Dans la région, 34 200 salariés sont en emploi dans ce métier (selon l'enquête annuelle de recensement). L'intensité d'embauches, le manque de main d'œuvre disponible et le lien formation-emploi y sont très élevés (5, en rouge). Les conditions d'emploi sont plutôt attractives (non durabilité de l'emploi faible à 1, en vert foncé) et les conditions de travail plutôt peu contraignantes (1, en vert foncé). L'inéquation géographique est plutôt faible (2, en vert clair).

Note : Le domaine professionnel correspondant au métier (FAP225) est restitué selon la FAP22. Les six indicateurs complémentaires sont présentés dans une échelle allant de 1-tendant à réduire le niveau de tensions (en vert foncé) à 5-tendant à un très fort niveau de tensions (en rouge).

Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, 2011-2022

Source : Pôle emploi – Dares, métiers en tension

MÉTHODOLOGIE

Des indicateurs, élaborés par la Dares et Pôle emploi depuis 2020, permettent d'identifier et de caractériser plus précisément le niveau des tensions sur le marché du travail et la nature de ces tensions. À fréquence annuelle, ils sont détaillés par métier et par territoire, sur les années 2011 à 2022.

Un indicateur synthétique de tension

Cet indicateur composite permet de classer les métiers en fonction de leur degré de tension.

L'indicateur principal regroupe 3 composantes :

1. Pour 50%, la **part des projets de recrutements anticipés comme difficiles** par les employeurs.
2. Pour 30%, le **rapport entre le flux d'offres d'emploi en ligne**, sur un champ étendu au-delà des seules offres collectées par Pôle emploi, et le **flux de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A** (sans emploi, tenus de rechercher activement un emploi).
3. Pour 20%, le **taux d'écoulement de la demande d'emploi**, qui mesure le taux de sortie des listes des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C (sans emploi ou en activité réduite, tenus de rechercher activement un emploi).

Six indicateurs complémentaires d'éclairage des facteurs potentiels à l'origine des tensions

Ces indicateurs visent à comprendre le (ou les) facteur(s) à l'origine d'une éventuelle tension détectée sur un métier donné, afin d'identifier la pluralité des situations selon les métiers et les territoires.

- **Intensité d'embauches** : plus les employeurs recrutent, plus ils ont à rechercher des candidats et à réitérer le processus, ce qui joue potentiellement sur les tensions. Cette dimension est abordée en rapportant le nombre d'offres d'emploi et de projets de recrutement à l'emploi moyen.
- **Conditions de travail contraignantes** (indicateur national uniquement) : des conditions de travail contraignantes peuvent rendre les recrutements plus difficiles. Un indicateur synthétique sur les conditions de travail est calculé à partir de la part de salariés subissant des contraintes physiques, des limitations physiques, des contraintes de rythme, du travail répétitif, des périodes de travail durant les jours non ouvrables ou en dehors des plages de travail habituelles et un morcellement des journées de travail.
- **Non-durabilité de l'emploi** : comme les conditions de travail, les conditions d'emploi interviennent dans l'attractivité du poste à pourvoir. La non-durabilité des postes proposés est mesurée par l'inverse de la moyenne pondérée de la part des offres durables (contrats à durée indéterminée ou à durée déterminée de plus de 6 mois), de la part des offres à temps complet et de la part de projets de recrutement non saisonniers. Cet indicateur peut cependant avoir un effet ambigu sur les tensions, les employeurs recrutant en emplois durables pouvant se montrer plus exigeants dans leur processus de recrutement, et rencontrer de ce fait plus de difficultés.
- **Manque de main-d'œuvre disponible** : recruter auprès d'un large vivier de demandeurs d'emploi est a priori plus aisé que dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Pour un métier donné, cet indicateur est construit en prenant l'opposé du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A rapporté à l'emploi moyen.
- **Lien entre la spécialité de formation et le métier** (indicateur national uniquement) : un décalage entre les compétences requises par les employeurs et celles dont disposent les personnes en recherche d'emploi peut alimenter les tensions. Pour approcher cette inadéquation, l'indicateur permet d'apprécier si le métier en question est difficile d'accès pour des personnes ne possédant pas la formation requise, à partir de la spécificité et de la concentration des spécialités de formation par métier.
- **Inadéquation géographique entre offre et demande d'emploi** : la main-d'œuvre disponible peut être suffisante au niveau national mais si sa répartition géographique diffère fortement de celle des postes proposés, il peut y avoir des tensions localisées. L'indicateur mesurant l'inadéquation géographique est défini comme l'écart, en valeur absolue, de distribution géographique entre l'offre et la demande, selon l'indice de dissimilarité de Duncan et Duncan.

Tous les indicateurs, principal et complémentaires, par métier sont centrés et réduits en considérant leur distribution selon le métier sur la période 2014-2018 (période de référence), de façon à pouvoir les mettre en équivalence et les mobiliser conjointement.

L'indicateur principal est présentée dans une échelle allant de 1-pas de tension à 5-tension très élevée. Les indicateurs complémentaires sont présentés dans une échelle allant de 1-tendant à réduire le niveau de tensions à 5-tendant à un fort niveau de tensions, correspondant aux quintiles de leurs distributions sur la période 2014-2018.

Pour plus de détails se référer à la [note méthodologique sur les indicateurs de tension en ligne](#)

DES TENSIONS CONTRASTÉES DANS LES MÉTIERS DU BÂTIMENT

Le domaine du bâtiment reste particulièrement concerné par les difficultés de recrutement en 2022, même si la hausse des tensions y a été sensiblement moins importante que la moyenne [cf. graphique 2]. Cette évolution globale masque des réalités différentes pour les nombreux métiers du domaine. Dix neuf des vingt métiers qui le composent sont dans la première moitié des métiers les plus tendus.

Sept des vingt métiers du domaine sont dans les 30 métiers les plus tendus [cf. tableau 1]. Parmi eux, celui des ingénieurs du BTP et chefs de chantier a connu une hausse plus forte que la moyenne des difficultés de recrutement (4^{ème} sur 186, + 1 place). C'est aussi le cas pour les dessinateurs en BTP (11^{ème}, +5 places) ou les charpentiers sur structures métalliques (29^{ème}, +19 places). A l'inverse, d'autres ont connu une hausse plus limitée qui les rend comparativement moins concernés : géomètres (9^{ème}, -3 places), couvreurs (15^{ème}, -6 places) ou techniciens et chargés d'études du BTP (28^{ème}, -10 places).

TERTIAIRE : DES TENSIONS STABLES DANS LES MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE ET INFÉRIEURES À LA MOYENNE DANS L'HÔTELLERIE, RESTAURATION

Le secteur tertiaire représente les trois quart de l'emploi pris en compte dans cette étude. Cela explique que la situation moyenne de ce domaine, pour le niveau des difficultés de recrutement ou bien leur évolution sur l'année 2022, est proche de la moyenne pour l'ensemble de l'économie [cf. graphique 2]. Cependant, quelques domaines affichent des particularités.

C'est le cas de celui de **l'informatique et des télécommunications**. Tous domaines confondus, il apparaît en troisième position en termes de difficulté de recrutement, derrière ceux de la mécanique, travail des métaux et électricité, électronique. Mais c'était le domaine le plus concerné en 2021. En effet, alors que les tensions ont augmenté de 0,34 point entre 2022 et 2021 pour l'ensemble des domaines de la région, il n'a augmenté que de 0,1 point pour ce domaine. C'est celui qui a connu la hausse la plus faible avec l'enseignement, formation et banque et assurances. Les tensions sont surtout marquées pour les ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (5^{ème}, -2 places) et les ingénieurs et cadres d'administration, maintenance (16^{ème}, +1 place) [cf. tableau 1].

Le domaine de la **banque et assurances** est le seul qui n'a connu aucune hausse des tensions en 2022. Si on s'intéresse au détail des métiers de ce domaine, on observe des particularités propres à la région : les tensions y restent beaucoup plus marquées que sur l'ensemble de la France pour les cadres de la banque et, à l'inverse, beaucoup moins sensibles pour les cadres et techniciens des assurances.

Avec la fin des restrictions administratives encore observées sur une partie de l'année 2021, on pouvait craindre une brusque hausse des difficultés de recrutement dans les métiers de **l'hôtellerie, restauration, alimentation**. Les tensions ont effectivement augmenté en 2022, mais à un rythme à peine inférieur à la moyenne régionale tous domaines. A l'exception des charcutiers, traiteurs, des bouchers, des ouvriers non qualifiés de l'alimentation, des chefs cuisiniers, des cuisiniers et des maîtrise de l'hôtellerie, les six autres métiers de ce domaine se trouvent dans la seconde moitié des 186 métiers considérés en termes de difficulté de recrutement.

Le domaine des **transports, logistique et tourisme** connaît une hausse des tensions à peine supérieure à la moyenne, qui le laisse dans la deuxième moitié des domaines les plus concernés par les tensions. En particulier, quelques métiers emblématiques des tensions en 2021 ont connu une hausse limitée par rapport à la moyenne des métiers : la hausse des difficultés de recrutement de conducteurs de transports en commun sur route (41^{ème}, -6 places) n'atteint que +0,19 point contre 0,34 pour la moyenne régionale tous métiers confondus. A l'inverse, les tensions se sont accélérées pour les responsables logistiques non cadres (14^{ème}, +58 places) et pour les cadres des transports (46^{ème}, +69 places).



EN SAVOIR PLUS

Chartier F., Lainé F., Ducatel V., Niang M., « Les tensions sur le marché du travail en 2022 », *Dares Résultats*, n° 59, novembre 2023

« Bilan économique 2022 - Auvergne-Rhône-Alpes », *Insee conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 37, juin 2023

Directeurs de la publication
Isabelle NOTTER, Directrice Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
Frédéric TOUBEAU, Directeur Régional Pôle emploi

Directeurs de la rédaction
Christine JAKSE, Responsable Étude, Statistique et Évaluation DREETS
Vincent GIQUET, Responsable Statistiques, Études et Évaluation Pôle emploi

Réalisation
Cyrille VAN PUymbroeck, Chargé d'études DREETS
Isabelle OLKOWICZ, Chargée d'études Pôle emploi



[auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/
Etudes-et-statistiques](http://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/Etudes-et-statistiques)



[Observatoire de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes
observatoire-emploi-ara.fr](http://observatoire-emploi-ara.fr)